

# AMICALE DES MEDAILLES MILITAIRES DE GAP ET DE LA REGION

Siège social : Maison du Poilu, 6 Square Aristide Briand 05000 GAP

Site internet : <http://ammgap.wix.com/medaille-mili-gap>

Courrier et Président : **Mr DANY Guy Le Florian Bât. A,**

**26 Avenue Jean Jaurès 05000 GAP**

☎ : 04.92.53.37.61      📠 : 06.15.18.75.31.

✉ : [amimedmiligap05000@orange.fr](mailto:amimedmiligap05000@orange.fr)

--- 000000 ---

## **PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE Du 07 Avril 2024**

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Amicale des Médaillés Militaires de GAP et de la Région s'est réunie le dimanche 07 Avril 2024 à la Maison du Poilu au 6 square Aristide Briand à 05000 GAP.

La feuille de présence est émergée par les membres présents ou représentés. Aucun quorum n'étant prévu dans les statuts, l'Assemblée peut délibérer valablement. Néanmoins 35 adhérents sont présents ou représentés sur 87 votants autorisés ce qui correspond à 40,23 % des votants.

Le président Guy DANY déclare ouverte à 09 heures 15, l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Amicale des Médaillés Militaire de Gap et de la Région.

Il tient à remercier de sa présence Mme Valérie DUMONT, Directrice départementale de l'ONaCVG;

Le Président remercie Mr Pierre PHILIP, adjoint au Maire de GAP chargé des relations avec les associations patriotiques et l'armée et le Président de la Fédération Bernard SAUZEAU BERTIN et le Président de l'Amicale de Médaillés Militaires de Manosque.

Le Président Guy DANY souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

Le Président de séance désigne Pascal DELACOURT comme secrétaire de séance qui est approuvé à l'unanimité

L'Amicale a eu à déplorer plusieurs décès depuis la dernière assemblée générale en 2023, notre doyenne, Mme BOISSET Elise, Mme BERGAMIN, Marcelle, Mr SCHREIBER Guy et dernièrement Mr LEAUTHIER François. Le Président tient à remercier de la part de l'Amicale et des familles, toutes les personnes qui ont assisté aux obsèques ou transmis leurs condoléances. Nous aurons également une pensée pour Charlotte, 16 ans, fille de notre adhérente Valérie VAUDO.

Nous n'oublions pas les les membres de la FNAMM décédés au cours de l'année écoulée ainsi que les militaires décédés en mission à l'extérieur et les personnels des forces de sécurité décédés dans l'exercice de leur mission.

Une minute de silence est observée.

Nous apportons notre soutien à toutes nos forces de sécurité qui oeuvrent pour notre protection sur notre sol mais également sur les théâtres d'opérations extérieures. Nous soutiendrons plus particulier pour les militaires du 4° RC actuellement en Roumanie et les gendarmes des Hautes Alpes, GD, GM, PGHM et Détachement Aérien. Un prompt rétablissement à tous nos blessés.

Nous aurons également une pensée pour tous nos malades hospitalisés ou handicapés par la maladie et pour tous nos adhérents qui n'ont pas pu se déplacer en raison de leur âge. Le Président profite de ce moment pour remercier tous les adhérents qui ont participé aux différentes cérémonies et manifestations festives.

### **Le président rappelle l'ordre du jour :**

- Lecture du Rapport moral par le Président – Rapport d'activité et financier, année 2023
- Compte rendu du vérificateur aux comptes
- Approbation des rapports
- Fixation de la cotisation 2025
- Remplacement du porte drapeau suppléant
- Election des membres du Conseil d'Administration
- Nomination du vérificateur aux comptes
- Approbation des nominations et élus
- Manifestations 2024
- Cadeau de fin d'année pour les veuves
- Assemblée générale de la FNAMM

JP

DE

- Adhésion à l'ASAF.
- Examen des vœux et motions d'intérêt général
- Questions diverses.

### **Lecture du rapport moral par le Président**

### **Lecture du rapport d'activités par le président en l'absence du secrétaire.**

### **Lecture du rapport financier par le trésorier**

Les différents rapports sont approuvés à l'unanimité.

### **Compte rendu du vérificateur aux comptes**

En l'absence de Daniel BERARD, vérificateur aux comptes, le compte rendu est lu par Mr DERAMBURE Daniel. Quitus est donné par le vérificateur aux comptes

Le montant de la cotisation pour l'année 2025 est maintenu à 15 euros. Exemption pour les centenaires et pour les membres d'honneur. Voté pour à l'unanimité. Il est rappelé qu'un adhérent est celui ou celle qui verse une cotisation.

### **Remplacement du porte drapeau suppléant :**

Monsieur Robert ZANATTA, porte drapeau suppléant, a fait connaître son intention de ne plus assurer cette fonction. Il démissionne également de sa qualité de membre du conseil d'administration.

Monsieur RITZ Alain, adhérent sympatisant, nous a fait connaître qu'il était volontaire pour faire porte drapeau suppléant. Il est élu à l'unanimité. Conformément aux statuts, il sera membre du conseil d'administration.

### **Election des membres du Conseil d'Administration.**

Le tiers sortant en 2024 est :

- René LIRHANTZ
- Thierry PUSSOT
- Joël MICHEL
- Dominique DUBOIS

Dominique DUBOIS nous a transmis un courrier dans lequel il faisait état de l'arrêt de sa fonction au sein du Conseil d'administration.

Jean Pierre BIGLIA a également transmis un courrier dans lequel il annonce sa démission du conseil d'administration. Son remplaçant sera élu jusqu'en 2026 date de fin de mandat du Jean Pierre BIGLIA.

Tous les autres membres sortants nous ont fait connaître leur désir de se représenter.

Monsieur Henri MEVOLHON nous fait connaître sa volonté de se présenter comme candidat.

Aucun autre candidat ne s'est fait connaître par courrier auprès du Président.

Les membres candidats sont élus ou réélus à l'unanimité.

### **Nomination du vérificateur aux comptes:**

Conformément aux statuts, le vérificateur aux comptes est nommé pour un an et il ne peut pas être membre du conseil d'administration.

Daniel BERARD actuel vérificateur aux comptes est volontaire pour poursuivre sa mission de vérificateur.

Aucun autre volontaire ne s'est fait connaître.

Daniel BERARD est élu à l'unanimité pour un an.

Sont membres du Conseil d'Administration :

Mesdames DANY Marie Annie et ROCHAS, Maryse

Messieurs DANY Guy, MARCOS Jean Paul, LIRHANTZ René, PUSSOT Thierry, MICHEL Joël, DERAMBURE Daniel, ROLLAND Gilbert, MEVOLHON Henri et RITZ Alain.

Monsieur SERVAT Jean, Président d'honneur est membre d'office du conseil d'administration avec uniquement voix consultative.

### **Le conseil d'administration se retire pour une réunion à 10 heures 15.**

**Retour du conseil d'administration à 10 heures 25 et présentation des membres du bureau de l'Amicale avec leur fonction. (Voir CR du conseil d'administration)**

### **Poursuite de l'Assemblée Générale ordinaire.**

DP

DE

## Manifestation 2024

### **Repas Champêtre :**

Le traiteur de LA BATIE NEUVE sera repris en 2024. Cette manifestation se déroulera le Mardi 27 Août 2024 à la base nautique de la Gendarmerie de PRUNIERES comme en 2023. Son déroulement sera identique.

### **Thé dansant :**

Le thé dansant continue. Il aura lieu à la nouvelle salle "Le 750" à LA BATIE NEUVE le 20 Octobre 2024 à 14h30 avec le même orchestre qu'en 2023. Les réservations de la salle et de l'orchestre sont effectuées.

Le président propose de revenir au tarif d'entrée de 2019 soit 13,00 € au lieu de 15,00 € l'année passée.

Un vote a lieu et donne les résultats suivants :

Tarif 13,00 € : Pour : 8 Contre : 21 Abstention : 6

Tarif 15,00 € : Pour : 21 Contre : 8 Abstention : 6

### **Cadeau de Fin d'année.**

Il est décidé à l'unanimité de poursuivre la remise de cadeaux de fin d'année aux veuves de l'Amicale à jour de cotisation.

### **Assemblée générale de la FNAMM :**

Le congrès 2024 de la fédération n'est pas fixé à ce jour. Le président de séance donne la parole au président de la Fédération. Pour l'instant aucun lieu n'est défini. Il désire faire cette assemblée au plus tard mi septembre 2024. L'Amicale de LA LONDE DES MAURES qui devait organiser ce congrès s'est désistée et a même annoncé sa démission de la Fédération. Le Président DANY ne souhaite pas poursuivre ses fonctions de trésorier national et de webmaster.

Le Président National nous informe que peu de candidat ne s'est connaître et qu'il craint la dissolution de la Fédération.

### **Adhésion à l'ASAF**

Le président manifeste son intention de ne pas renouveler l'adhésion auprès de l'ASAF en raison de l'augmentation du coût de cette adhésion. Cette résolution est portée au vote qui recueille l'unanimité pour le non renouvellement.

### **Motion ou Voeux**

Aucune motion ou voeux n'a été transmis au président.

### **Questions diverses :**

Le Président donne lecture de différents courriers parvenus.

- Remerciements de Mr le Préfet lors de la venue de Mme Patricia MIRALES, secrétaire d'Etat aux anciens combattants.
- Subvention du Conseil Départemental
- Conférence ADOR du 8 Avril 2024
- Voyage organisé par l'AMAC le 30 Mai à FREJUS
- Contingent des Médailles Militaires pour les années 2024 - 2026

Aucune autre question soulevée.

Remise du diplôme d'honneur de l'Amicale. (Mme VAUDO Valérie, SABATIER Frédéric, CAPELY georges et POULAIN David).

L'ordre du jour étant épuisé, L'assemblée Générale est levée à 11 heures 00.

Madame Valérie DUMONT, Directrice de l'ONaCVG nous donne une information sur son service et les différentes aides pouvant être attribuées aux anciens combattants et veuves d'anciens combattants.

Le secrétaire  
Pascal DELACOURT

Le Président  
Guy DANY

